



Association Pour la Promotion  
de l'Accompagnement Sexuel

## Communiqué de presse

Strasbourg , le 12 octobre 2021

### **L'accompagnement sexuel : (faux) espoir ou réalité ?**

***L'Association Pour la Promotion de l'Accompagnement Sexuel (APPAS) annonce la 13ème formation sur « l'accompagnement sexuel » du 14 au 17 octobre 2021 à Lyon***

**à propos de l'APPAS :** Créée en 2013 par Marcel NUSS, elle milite pour le droit à une vie affective et sexuelle pour les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

L'APPAS se donne pour mission de faire entendre la voix des personnes « handicapées » souffrant d'isolement et de misère affectifs et sexuels et de leur permettre d'accéder à l'expérience de l'exploration et de la découverte de leur corporalité à travers l'écoute, le toucher, les massages, les caresses et, si c'est leur choix et leur demande, par l'accompagnement sexuel. En ce sens, l'Association forme des accompagnant(e)s sensuels et sexuels et vise à faire valoir les droits et les libertés des personnes handicapées.

***À ce jour, l'Association a reçu près de 1200 demandes d'accompagnement, permis près de 700 accompagnements sexuels et formé 80 personnes, volontaires et autonomes.***

**état des lieux :** En contact avec le gouvernement et les autorités en place, il y a une recherche mutuelle de concertation et d'avancée pour que les lois et l'encadrement répondent enfin pleinement à ces besoins légitimes. Des signes positifs, notamment par le biais de Mme Sophie Cluzel (secrétaire d'état chargée des personnes handicapées) très ouverte à ces questions, nous font espérer une évolution réelle et concrète ; nous l'avons d'ailleurs invitée à se joindre à nous lors de la formation.

Cependant, force est de reconnaître que tout n'est pas fait, le rapport récent du CCNE très timide confirmant la frilosité encore présente sur le sujet.

En attendant l'Appas se doit de continuer à militer mais aussi de répondre concrètement aux attentes et besoins des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie et leur permettre d'accéder dès maintenant à un accompagnement intime encadré, mesuré et professionnalisé.

### ***L'Appas en fait une réalité concrète et immédiate par le biais de sa formation à l'accompagnement sexuel et des accompagnements qui en découlent***

*L'Assemblée Générale de l'Appas aura lieu le samedi 16 octobre 2021 à 18h sur les lieux de la formation, en présentiel et en visioconférence. Ce sera l'occasion de compléter le Conseil d'Administration et de tracer les grandes lignes des actions futures de l'association.*

APPAS, Maison des Associations, 1 place des Orphelins, 67000 Strasbourg

✉ [media@appas-asso.fr](mailto:media@appas-asso.fr) ☎ 07 67 98 38 69

Facebook : [www.facebook.com/appas.asso](https://www.facebook.com/appas.asso) Site internet : [www.appas-asso.fr](http://www.appas-asso.fr)